

**Motion du 27 juin 2006 de Mmes Vera Figurek, Catherine Gaillard-lungmann, MM. Christian Zaugg, Alain Dupraz et Mme Marie-France Spielmann: «Rétablissement du PLEND».**

(ainsi amendée et acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 18 avril 2007)

*MOTION*

Considérant que:

- le plan d'encouragement au départ à la retraite anticipée (PLEND) a été suspendu depuis l'année 2004;
- le Conseil administratif s'était engagé oralement, devant le Conseil municipal, à le rétablir l'année suivante;
- ce dispositif peu coûteux est générateur d'emplois,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif d'étudier le rétablissement du PLEND en lui présentant un rapport mettant en balance les charges et les économies qui seraient réalisées dans cette perspective au cours des cinq prochaines années.